Rapport Annuel



2019

programme d’appui au secrétariat exécutif du fonaredd

FONAREDD |48 Avenue Roi Baudouin, Gombe, Kinshasa, RDC

**MPTF OFfice GENERIC ANNUAL programme[[1]](#footnote-1) NARRATIVE progress report**

**REPORTING PERIOD: 1 january – 31 December 2019**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Programme Title & Project Number | |  | Country, Locality(s), Priority Area(s) / Strategic Results[[2]](#footnote-2) | |
| Programme Title: Secrétariat Exécutif du FONAREDD  Programme Number *00105166, 00117888*  MPTF Office Project Reference Number:[[3]](#footnote-3) *1050542, 117920* | | *Country/Region*  *DRC* | |
| *Priority area/ strategic results:*  *Sustainable Development (*[UNDP Strategic plan](http://strategicplan.undp.org/)*)* | |
| Participating Organization(s) | |  | Implementing Partners | |
| Organizations that have received direct funding from the MPTF Office under this programme  *United Nations Development Programme* | | UNDP | |
| Programme/Project Cost (US$) | |  | Programme Duration | |
| Total approved budget as per project document:  MPTF /JP Contribution[[4]](#footnote-4):  *by Agency (if applicable)* |  |  | Overall Duration *(months)* | 60 |
| Agency Contribution  *by Agency (if applicable)* |  |  | Start Date[[5]](#footnote-5) | 17.12.2019 |
| Government Contribution  *(if applicable)* |  |  | Original End Date*[[6]](#footnote-6)* | 31.12.2023 |
| Other Contributions (donors)  *(if applicable)* |  |  | Current End date[[7]](#footnote-7) |  |
| TOTAL: |  |  |  |  |
| Programme Assessment/Review/Mid-Term Eval. | |  | Report Submitted By | |
| Assessment/Review - if applicable *please attach*  Yes No Date: *dd.mm.yyyy*  Mid-Term Evaluation Report *– if applicable please attach*  Yes No Date: *dd.mm.yyyy* | | Name: Mirey Atallah  Title: Conseiller Technique Principal  Participating Organization (Lead): UNDP  Email address: Mirey.atallah@undp.org | |

Table des matières

[I. Contexte général 6](#_Toc41826632)

[II. Réalisations par résultat du Plan de Travail Annuel 2019 6](#_Toc41826633)

[A. Résultat 1 : Mise en œuvre du PI 7](#_Toc41826634)

[1. Programmation et supervision par les structures de gouvernance 9](#_Toc41826635)

[2. Programmation et suivi-évaluation du portefeuille 10](#_Toc41826636)

[B. Résultat 2 : Mobilisation des ressources 12](#_Toc41826637)

[1. Mobilisation des ressources 13](#_Toc41826638)

[2. Partenariats et engagement stratégique 14](#_Toc41826639)

[C. Résultat 3 : Gestion et fonctionnement 14](#_Toc41826640)

[D. Jalons de la LOI 16](#_Toc41826641)

[III. Gestion Participative 16](#_Toc41826642)

[A. Gouvernance du Programme 16](#_Toc41826643)

[B. Revue annuelle 17](#_Toc41826644)

[IV. Gestion des risques 17](#_Toc41826645)

[V. Leçons apprises 20](#_Toc41826646)

[VI. Genre 20](#_Toc41826647)

[VII. Sauvegardes environnementales et sociales 21](#_Toc41826648)

[VIII. Exécution budgétaire 21](#_Toc41826649)

# LISTE DES TABLEAUX

[Tableau 1 : Performance 2019 pour le Résultat 1 7](#_Toc41829296)

[Tableau 2 : Exécution du plan de suivi et évaluation 2019 11](#_Toc41829297)

[Tableau 3 : Performance 2019 pour le Résultat 3 15](#_Toc41829298)

# LISTE DES FIGURES

[Figure 1 : Résumé illustratif du statut de la programmation 9](#_Toc41829300)

[Figure 2 : Snapshot des structures de gouvernance du FONAREDD et suivi de la LOI 9](#_Toc41829301)

[Figure 4 : Organigramme final du SE 15](#_Toc41829302)

[Figure 4 : Indicateurs proxy des efforts de coordination du SE 16](#_Toc41829303)

[Figure 5 : Etat de suivi des décisions du COPIL de Septembre 2019 16](#_Toc41829304)

# 

# ACRONYMES

|  |  |
| --- | --- |
| AE | Agence d’exécution |
| AFD | Agence Française de Développement |
| ALE | Association locale d’exécution |
| AMI | Avis à Manifestation d'Intérêt |
| AND  BM | **Autorité nationale désignée**  Banque Mondiale |
| CAFI | Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale |
| CCNUCC | Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique |
| COPIL | Comité de Pilotage du Fonds |
| COPILSE | Comité de Pilotage du Programme d’Appui au Secrétariat Exécutif |
| CR  CT  CTR  DFID  DGM | Comité de Pilotage restreint  Comité Technique  Comité Technique de suivi et évaluation des Réformes  Department for International Development  Mécanisme des Petites Subventions |
| EIES | Etudes d’Impact Environnementale et Sociale |
| FONAREDD | Fonds National REDD+ |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture |
| FVC  FNUAP  ha  JICA  MEDD | Fond vert pour le climat  Fonds des Nations Unies pour la population  hectare  Japan International Cooperation Agency  Ministère de l’Environnement et Développement Durable |
| MinFin | Ministère des Finances |
| MPTF  NERF | Multi-Partner Trust Fund Office  Niveau d’Emission de Référence des Forêts |
| NRF | Niveau de Référence des Forêts |
| NIP | Note d'Idée Programme |
| LOI | Letter of Intent, Lettre d’Intention |
| CLD | Comité Local de Développement |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| PA | Peuples Autochtones |
| PACDF | Projet d’Appui aux Communautés Dépendantes des Forêts |
| PARF | Programme d’appui à la réforme foncière |
| PARAT | Programme d’appui à l’aménagement du territoire |
| PSFD | Programme d’appui à la mise en valeur durable des Savanes et des Forêts Dégradées |
| PF  PIREDD | Planification familiale  Programme Intégré REDD |
| PGDF | Programme de Gestion Durable des Forêts |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PLE | Partenaire Local d’Exécution |
| PO | Province Orientale |
| PRODOC | Document de Programme |
| PROMIS-PF | Programme de Mise à l’Echelle de la Planification Familiale |
| RDC | République Démocratique du Congo |
| REDD+ | Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation Forestière |
| SE | Secrétariat Exécutif du FONAREDD |
| SNSF | Système National de Surveillance des Forêts |
| SNAT | Schéma National d’Aménagement du Territoire |
| SPAT | Schémas Provinciaux d’Aménagement des Territoires |
| TDR | Termes de Référence |
| UNOPS  USD | Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets  Dollars américains |
| WWF | World Wildlife Fund |
| WRI | World Resource Institute |

# Contexte général

Le présent rapport se concentre sur les réalisations du Secrétariat Exécutif du FONAREDD (SE) pour l’année 2019. Le SE reçoit ses financements à travers deux contributions (i) le coût direct comme il est d’usage pour les secrétariats de fonds et (ii) une contribution programmatique suppléant le coût direct pour couvrir les fonctions supplémentaires requises dans le contexte de ce Fonds en particulier.

En effet le SE ne se contente pas des fonctions de gestion du cycle de programmation et de la mobilisation des financements. En plus de cela il est engagé dans la conduite d’un dialogue politique de haut niveau, de la coordination et l’impulsion de réformes politiques multisectorielles et d’un mandat de suivi des Jalons de la lettre d’intention qui sert de sous-bassement pour la capitalisation du Fonds par son plus grand bailleur.

Par ailleurs, les caractéristiques même du fonds sont différentes de celles, habituelles de fonds multipartenaires des nations unies. D’abord le Fonds est établi comme un Fonds National, porté par le Ministère des Finances (MinFin) ayant délégué sa gestion administrative au MPTF, c’est ainsi que le SE est ancré au Comité Technique de suivi et évaluation des Réformes (CTR) et appuyé par le programme ici présent. Ensuite, le fonds est capitalisé par un autre Fonds MPTF (CAFI – Initiative pour la Forêt en Afrique Centrale) dont la fonction est de négocier directement avec et coordonner les bailleurs, c’est ainsi que le SE a un interlocuteur principal, CAFI, et la mobilisation des Fonds se concentre sur ce partenaire clé. Finalement, le SE a également pour vocation le renforcement des capacités de la partie nationale en vue d’une transition graduelle de la Fonction d’Agent Administratif et donc de la gestion du SE à la partie nationale.

Le présent rapport couvre la totalité des contributions, inclues celles du nouveau bailleur, le Royaume de Suède qui contribue au SE à travers un pourcentage de la contribution affecté pour le cout direct et le déploiement d’une experte en son sein. Ce rapport s’efforce de dissocier les réalisations du SE de celles du Fonds, c’est ainsi que plusieurs points sont renvoyés au rapport du Fonds.

Avec la capitalisation du Fonds en Avril 2016, un fonctionnement *ad interim* sur 2016 et 2017, et le lancement des recrutements et approbation du document de programme en 2018, 2019 représente la première année effective d’exécution du Programme selon son cadre de résultats actuel. De même c’est en 2019 que les fonds programmatiques ont été décaissés pour la première fois, apportant une portée programmatique à ce programme au-delà de sa portée managériale et de renforcement des capacités. Il est à noter que ce dernier aspect est uniquement repris dans les termes de référence du personnel international recruté sous contrat avec le PNUD, mais pourrait et devrait devenir un indicateur de ce programme afin d’entamer la transition graduelle et progressive de certaines fonctions vers la partie nationale.

# Réalisations par résultat du Plan de Travail Annuel 2019

Le Programme d’appui au SE poursuit 3 résultats, (i) la mise en œuvre du plan d’investissement qui inclut le bon fonctionnement des structures de gouvernance ; (ii) la mobilisation des financements et des partenariats ; (iii) la gestion de l’équipe et son fonctionnement. Ces trois résultats constituent le cœur des fonctions du SE et répondent au mandat tel qu’envisagé dans la Stratégie Nationale REDD+ et décliné dans les (Termes de Référence) TDRs signés avec le MPTF.

## Résultat 1 : Mise en œuvre du PI

Le premier résultat du programme d’appui au SE est relatif à la mise en œuvre du PI, plus spécifiquement « *Le Plan d'Investissement REDD+ est mis en œuvre efficacement au travers de programmes de qualité* ». Ce résultat est à son tour décliné en 2 sous-produits, tous les deux visant à appuyer la programmation, la supervision et le suivi-évaluation. L’hypothèse étant, qu’avec (i) des structures de gouvernance engagées et performantes ; (ii) un processus de programmation efficient et (iii) un suivi-évaluation du portefeuille serré, la performance des programmes serait bonne et en conséquent celle du Fonds également permettant ainsi des avancées vers les objectifs du plan d’investissement. Pour l’exercice 2019 une enveloppe de 1 202 708 US$ avait été allouée à ce résultat dont 573 165 [[8]](#footnote-8) ont été dépensées en date du 31 Décembre 2019.

Tableau  : Performance 2019 pour le Résultat 1

|  | Indicateurs | Ligne de base | Cibles 2019 | Réalisations 2019 |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 1.0 | Propositions reçues pour la mise en œuvre du PI | Zero | Pipeline de 30 Millions et 2 nouvelles provinces inclues | 31.4 MUS$ admis dans le pipeline  2 nouvelles provinces : Maniema avec CAFI et Tshuapa avec FEM/PNUE en alignement |
| 1.1 | Montant et nombre de programmes approuvés en COPIL | Le COPIL du FONAREDD a approuvé 44 M USD en octobre 2016 | 190 Millions en financement CAFI approuvés | 202 Millions en financement CAFI approuvés à fin 2019 |
| 1.2 | Nombre de programmes opérationnels | Le FONAREDD a lancé un cycle de programmation de 122 M USD en Mai 2016 ; aucun programme opérationnel en 2016 | 14 Programmes opérationnels en 2019 | 15 Programmes opérationnels en 2019 dont 6 PIREDD, 8 Sectoriels et le programme d’appui au SE |
| 1.3 | Nombre de rapports de suivi soumis | Zéro | 9 rapports annuels dont le rapport consolidé du fonds | 9 rapports annuels des agences + 1 rapport de fonds soumis en 2019 pour l’exercice 2018  6 rapports semestriels |
| 1.4 | Outils de suivi de la programmation développés et mis à jour dont la LOI | Draft de matrice de gestion des risques ; cadre de résultat du Plan d'Investissement ; indicateurs de CAFI | Suivi géoréférencé et informatisé du portefeuille mis en place, matrice de suivi des Jalons mise à jour de manière trimestrielle | Processus de contractualisation pour le suivi géoréférencé lancé en 2019, mais non fructueux  3 réunions trimestrielles de suivi des Jalons et une revue annuelle |
| 1.5 | Classification des programmes selon les indicateurs de performance du FONAREDD (dont taux de décaissement et genre) | Pas de système de classification de performance des programmes | 4 Programmes au minimum classifiés en vert / programmes performants | 6 indicateurs de performance utilisés dans ce système de classement en 2018.  Classification des programmes en Performant/Moyen/Faible  0P/6 M/1F |

Concernant la classification des programmes, alors que cet indicateur était retenu pour signaler la performance du portefeuille et en conséquent celle du Fonds, le SE a signalé au COPILSE (Comité de Pilotage du Programme d’Appui au SE) l’inadéquation de la cible. En effet, la performance des programmes dépend principalement des agences d’exécution (AE). Le SE joue un rôle de supervision, contrôle et appui mais ne peut être tenu responsable de la performance des programmes. La responsabilité programmatique et financière pour les programmes étant entièrement déléguée aux AE, tel que repris dans les accords légaux signés entre le MPTF et les AE, la marge de manœuvre du SE est limitée. C’est ainsi que le COPILSE a recommandé que cet indicateur soit revu pour se référer à l’existence et à l’usage effectif d’un système de suivi de la performance des programmes.

De même le COPIL SE a recommandé que les indicateurs sur le Suivi-géoréférencé et le suivi de la matrice de gouvernance soient scindés afin d’apporter plus de clarté au suivi. Ces aménagements dans le cadre de résultat sont intégrés au PTBA 2020 et seront reflétés dans le reportage 2020.

Concernant l’hypothèse qui sous-tend ce résultat, il est à noter que, tant que les outils juridiques d’accord avec les AE ne dotent pas le SE de pouvoir et de moyens pour contraindre les agences dans certaines directions, le lien entre la performance du SE et celle du Fonds vis-à-vis de la réduction de la déforestation reste limité. C’est ainsi que, conjointement avec le MPTF, un langage dans ce sens renforçant le rôle du SE et de la Présidence du Comité de Pilotage du FONAREDD (COPIL) a été introduit dans les accords signés avec les nouvelles agences bilatérales, les accords avec les agences des Nations Unies (NU) étant inchangeables. Par ailleurs, le SE a également activé d’autres mécanismes, tels que des courriers officiels et formels adressés aux AE, des réunions de suivi plus rapprochées dans le temps, des convocations au Comité Technique (CT) et la présentation du classement de la performance des programmes au COPIL. Ces mesures commencent à porter leurs fruits, même si certaines AE continuent à marquer une réticence et une lourdeur quant à leur répondant.

Globalement, le SE a permis de faire avancer la programmation telle que représentée dans le graphisme ci-dessous : (i) 17 sur les 19 programmes accordés dans la note de cadrage de 2016 ont été approuvés ; (ii) 214 Millions de la première tranche ont été approuvés ; (iii) Y124 millions de la première tranche ont été décaissés en faveur des AE fin 2019. Figure  : Résumé illustratif du statut de la programmation

### 

### Programmation et supervision par les structures de gouvernance

Les structures de gouvernance du FONAREDD comprennent (i) le COPIL instance ultime de supervision du Fonds ; (ii) le Comité Technique (CT) qui joue un rôle d’appui conseil au COPIL et (iii) le SE qui appuie les deux structures dans leur fonctionnement au jour le jour.

La réalisation des cibles telle que déclinée dans le Tableau 1 ci-dessus dépend du bon fonctionnement et de la qualité des appuis apportés à ces structures. Cette section couvrira essentiellement les processus qui leur sont relatifs et dérivera certains enseignements, les informations clés des structures de gouvernance étant reprises dans la Figure 2 ci-dessous. Il est à noter que, ce rapport couvrant la performance du SE, celui-ci n’est pas représenté dans cette figure, et c’est plutôt le suivi de la LOI qui y est inclus du fait de l’importance de ce processus.

La fin de l’année 2018 a été marquée par les élections législatives et présidentielles en République Démocratique du Congo. Du point de vue de la programmation, il est à noter que, n’eût été l’anticipation du SE en 2018 des délais potentiels en termes de mise en place du gouvernement, la réalisation des cibles d’allocations financières fermes aurait été impossible. C’est ainsi que, devant l’indisponibilité possible des membres gouvernementaux du COPIL et sur proposition du SE, le COPIL 6 du 08 Novembre 2018 a délégué l’approbation des Programmes à un COPIL au format restreint (CR), composé du MinFin, d’un représentant des bailleurs et de l’Agent Administratif. En effet le CR s’est réuni deux fois pour approuver 4 nouveaux programmes d’une valeur de 55 MUS$ (33 MUS$ PROMIS, 7 MUS$ PIREDD Mongala, 15 MUS$ Savanes). Le COPIL a aussi permis la revue et l’approbation des programme Equateur amendé (10 millions de dollars) ainsi que celle du Programme d’Appui au Secrétariat Exécutif sous sa forme actuelle (15 millions de dollars)

Figure  : Snapshot des structures de gouvernance du FONAREDD et suivi de la LOI

### Programmation et suivi-évaluation du portefeuille

En termes de programmation le SE a continué sa mission de préparation de TDRs, d’identification et d’engagement avec les AE tant pour la formulation que pour le suivi du portefeuille, ainsi que de soutient aux organes de gouvernance du Fonds. En ligne droite des recommandations de la Revue annuelle du partenariat CAFI – RDC, le secrétariat s’est engagé dans un processus de programmation continu afin de permettre au Fonds de disposer d’un vivier des Notes d’Idées de Projet et/ou des Document de programme prêt à être financés.

Le SE a mis en place des mécanismes de suivi de la performance de son portefeuille qui repartit ce processus à 4 niveaux de suivi avec des outils et processus y associés. Ceux-ci sont en évolution et intègrent peu à peu les questions émergentes, les recommandations et les leçons qui ressortent de l’application du système de Suivi et Evaluation (S&E).

1. **Le suivi au niveau des impacts** : ce suivi se fait à travers le programme d’appui au Système National de Surveillance des Forêts (SNSF). C’est l’outil de suivi institutionnel du Fonds REDD de la RDC qui renseigne sur l’impact du plan d’investissement REDD+ à travers des programmes intégrés. Ce portail web du SNSF, qui est en amélioration continue, est opérationnel et accessible via le lien [http://www.rdc-snsf.org//](http://www.rdc-snsf.org/). Le secrétariat a prévu de mettre à côté de cet outil, **un système de géoréférencement** des activités des programmes intégrés et sectoriels pour assurer la collecte des données au suivi des indicateurs d’impact fixés dans le Plan d’Investissement et ceux du CAFI.
2. **Le suivi du portefeuille :** il passe par l’analyse approfondie des progrès ou non réalisés par les AE des programmes avec la participation des membres **du Comité Technique du FONAREDD**. Les experts nationaux du Secrétariat Exécutif, participeront aux réunions de COPIL des projets, effectueront des missions de suivi et analyserons les rapports des projets/ programmes et porterons leurs analyses au niveau du Comité Technique du FONAREDD pour des raisons d’information et la réflexion critique. Le personnel du Secrétariat outre la participation à ces réunions et mission statutaires, fera un suivi régulier et rapproché avec les chefs de Projets pour communiquer régulièrement sur les avancées et les obstacles à la mise en œuvre des projets. A ce sujet, des réunions régulières sont organisées avec les AE pour ce suivi.
3. **Le suivi de la LOI :** centré avec les points focaux des ministères sectoriels pour évaluer l’atteinte des jalons pour lesquels le gouvernement de la République Démocratique du Congo s’est assigné à réaliser après la location des fonds par CAFI. Il est programmé des réunions par trimestre et des missions de suivi conjoint une fois ou deux l’an. Ce mécanisme de suivi permet une appropriation des actions du FONAREDD par le gouvernement.

**De plus le SE a appuyé la vérification indépendante des jalons intermédiaires commissionnée par CAFI comme indiqué dans la LOI**. Celle-ci a eu lieu de Juillet à Septembre 2019 et requis un effort important du SE pour (i) l’organisation et la mise à disposition des documents ; (ii) la connexion des évaluateurs avec les AE et les différentes parties prenantes ; (iii) leur appui logistique.

Les mécanismes de suivi étant divers et à différents niveaux, le SE a mis en place un Plan intégré de suivi – évaluation qui est la boussole qui lui permet d’évaluer la performance de son portefeuille.

Le Plan de Suivi & Evaluation établit un chronogramme des activités de suivi et met à la disposition des experts du S&E du FONAREDD des outils appropriés et un canevas pour suivre les activités planifiées dans les PTBA et évaluer progressivement l’atteinte des résultats/Jalons par une appréciation claire de leur niveau de réalisation à l’aide des indicateurs pertinents. Sa mise en œuvre permettra de garantir l’évidence des résultats dans l’amélioration de performances des programmes du FONAREDD.

Ainsi, ce plan rassemble d’une part, l’ensemble des études et évaluations planifiées dans les différents programmes sectoriels et intégrés et d’autre part, il contient les cadres de suivi pour l’appréciation des progrès accomplis dans l’atteinte des résultats/Jalons annuels escomptés. Il établit les liens logiques entre les effets escomptés sur 5 ans contenus dans la matrice de suivi des jalons au niveau de chaque programme du FONAREDD et les produits annuels définis dans les PTBA.

L’évaluation du processus de suivi de la performance des projets se fait au travers de l’exécution de ce plan de Suivi – Evaluation. Pour ce faire une enveloppe de –630550 $ y est affectée sur les 1.2MUS$ attribués à ce résultat.

Tableau  : Exécution du plan de suivi et évaluation 2019

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Activités | # prévu | # réalisé | % |
| Missions de suivi | 17 | 6 | 35% |
| Le faible taux de réalisation est dû au démarrage tardif des activités des programmes intégrés | | | |
| Participation aux COPIL des programmes/projets | 12 | 12 | 100% |
| Deux responsables du S&E, appuyés par la coordination, ont pris part à toutes les réunions de COPIL et Plateformes techniques organisées par les AE des programmes/projets | | | |
| Transmission des rapports et leurs analyses | 22 | 17 | 78 % |
| Le FAO et le PNUD n’ont pas déposé leur rapport du 1er semestre 2019 pour GDA et Energie parce qu’ils étaient en phase de démarrage de leur projet. | | | |
| Collecte des données selon PTBA (études initiales, diagnostics etc,) | 40 | 9 | 23 % |
| La plupart des AE n’ont pas transmis les données collectées. Certaines études ont été repoussées, du fait des retards au démarrage. Néanmoins, les documents ci-après ont été collectés : Guide théorique et pratique pour le renforcement du cadastre en RDC, politique foncière, étude sur la tenure foncière et forestière en Ituri, rapport sur les EMD, draft du rapport sur les estimations provinciales, rapport intérimaire IFN en RDC, les instruments de sauvegarde PIREDD Sud Ubangi, note stratégique sur le positionnement des PA, contrats avec les services étatiques du PIREDD MAI NDOMBE | | | |
| Echanges et capitalisation (AT, SESA, Analyse des filières…) | 4 | 3 | 75 % |
| Certaines thématiques ont été retardées en attendant le démarrage d’un bon nombre des projets. | | | |
| Evaluation interne des AE | 1 | 1 | 100% |
| Au cours de l’année 2019, la FAO a organisé une évaluation mi-parcours du projet SNSF. | | | |
| Réunion de Suivi conjoint des jalons de la LOI avec les points focaux | 4 | 3 | 75% |
| RAS | | | |
| Mise à jour trimestrielle du portefeuille FONAREDD le site web FONAREDD | 4 | 4 | 100% |
| RAS | | | |
| Renforcement des capacités en S&E | 2 | 2 | 100% |
| RAS | | | |
| Suivi spatial | 1 | 0 | 0% |
| Les TDRs ont été finalisés mais la passation des marchés n’a pas encore abouti | | | |
| Revue indépendante des jalons de la LOI | 1 | 1 | 100% |
| RAS | | | |

## Résultat 2 : Mobilisation des ressources

Ce deuxième résultat correspond au mandat du FONAREDD et vise à ce que « La RDC mobilise des ressources additionnelles pour la mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ au travers du FONAREDD ».

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Indicateurs | Ligne de base | Cibles 2019 | Réalisations 2019 |
| 2.1 | Volume de financements capitalisant le FONAREDD, dont contribution domestique | 200 Millions de CAFI, zero contribution domestique | 15 Millions supplémentaires en capitalisation directe du FONAREDD et/ou co-financement direct des programmes, zero contribution domestique | Processus lancés mais cible non-réalisée |
| 2.2 | Volume de financements Alignés au Plan d'Investissement de la RDC | 60 Millions du FIP | 30 Millions US$ d'alignement signés dont avec USAID, Financements FEM et GIZ | 7 Millions alignés du FEM sur la Tshuapa  Financements USAID et GIZ en cours de négociation mais non conclus |
| 2.3 | Taux de décaissement annuel du FONAREDD | 0 | 80% de la capitalisation | 99% |
| 2.4 | Nombre de secteurs intégrant les dynamiques REDD dont le secteur privé | Un seul secteur, celui de l'environnement | 7 secteurs au total | 6 secteurs engagés, le secteur privé manque encore à l’appel |

En termes de mobilisation des ressources il s’agit de noter que les cibles n’ont pas été réalisées dans leur majorité, mais les processus vers leur réalisation sont bien avancés. Par ailleurs, alors que le taux de décaissement annuel du Fonds paraissait être un bon indicateur de la santé du processus de programmation et une motivation pour que bailleurs puissent investir dans le Fonds, cette hypothèse ne s’est pas vérifiée. En effet, il s’avère que sa compréhension et son calcul sont subjectifs et, sur recommandation du Comité de Pilotage du Programme cet indicateur a été abandonné.

Un budget de 1 205 650 y est affecté, auquel il faudrait rajouter le financement complet d’un membre du personnel détaché par la coopération suédoise et dont les TDRs sont à 60% dédiés à la mobilisation des partenariats et des ressources.

### Mobilisation des ressources

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, en mettant en place le Fonds National REDD lui a attribué la mission principale d’être le bras Financier en vue de la mise en œuvre du Plan d’investissement REDD, évalué à 1,1 milliard de dollars, adossé à sa stratégie nationale. A ce titre, le Fonds a entre autres pour mission d’assurer la mobilisation de différentes sources de financement, de les combiner et d’en assurer une allocation rationnelle.

A ce jour, le Fonds National REDD a été capitalisé à hauteur de 219 millions de dollars dont 190 millions des ressources de l’initiative des Forets pour l’Afrique Centrale (CAFI) à travers la LOI, 25 millions de Dollars américain hors LOI attribué spécifiquement au Pilier Démographie du Plan d’Investissement, 4 millions du Gouvernement Suédois ainsi que 8,4 millions de dollars en co – financement du Gouvernement Japonais et de l’Agence Française de développement. Il ressort qu’un GAP de plus de 800 millions de dollars se dégage.

Pour Rappel, le FONAREDD retiens trois modes de financement du plan d’investissement actuellement qui sont la contribution directe au Fonds, le co–financement et l’alignement.

* Stratégie de Mobilisation des ressources : identification des bailleurs impliquées dans le changement climatique, lobby pour contribution, alignement et ou cofinancement.
* Dans la stratégie de programmation, une priorité est donnée au AE qui ont les compétences mais aussi des financements à aligner.
* Signature de la LOA avec l’AND et mise en place d’un mode opératoire pour s’assurer que les projets REDD soumis au FVC s’aligne avec notre P.I. Avec la préparation d’un Programme Pays pour soumission au Fonds Vert pour le Climat, le FONAREDD a apporté un appui significatif à l’Autorité Nationale Désignée pour assurer l’intégration des priorités REDD, de la dynamique du Plan d’Investissement et ainsi présenter un Programme en cohérence avec le cadre programmatique REDD du pays, initiation de l’étude sur les flux financiers pour entre autres être un outil de plaidoyer afin de (i) retracer les impacts des financements affectés à la REDD+ depuis 2009 ; (ii) mobiliser les ressources domestiques et (iii) établir un cadre de suivi des allocations financières alignées à la REDD+.

### Partenariats et engagement stratégique

1. Négociation de la feuille de Route MEDD – CAFI
2. Lancement de l’ébauche du cadre stratégique RDC – CAFI
3. Négociation de la LOI RDC – CAFI
4. Appui conseil au Ministère de l’Environnement
5. Finalisation du décret du FONAREDD
6. EFI appui au GTCRR
7. Pas d’indicateur sur le nombre d’AE pourtant FONAREDD les a quasi toutes impliquées, signe de la confiance, de l’intérêt et de la pertinence du Fonds.
8. Communication : recrutement, préparation de stratégie de comm etc…
9. Préparation de stratégie de mobilisation de ressources

Le SE FONAREDD, grâce à son ancrage au sein du MinFin/Comité Technique de suivi et évaluation des Réformes, bénéficie d’un accès privilégié aux Cabinets et aux administrations des Ministères Sectoriels concernés par les objectifs du plan d’investissement. C’est ainsi que des points focaux tant des cabinets que de l’administration sont désignés pour collaborer, orienter et assurer le suivi des Jalons et des programmes du FONAREDD. Ceci se fait non seulement par le biais de réunions trimestrielles mais également par le biais de rencontres bilatérales régulières permettant de mobiliser tant le niveau politique que le niveau technique. Ces réunions impliquent une sensibilisation sur le plan d’investissement, la LOI et les jalons ainsi que la résolution de conflits, l’arbitrage et la modération de solutions dans le cas de programmes mis en œuvre et pour lesquels existent des incompréhensions entre les AE et les entités nationale.

## Résultat 3 : Gestion et fonctionnement

## 

Le leadership stratégique et politique sont portés par le MinFin par le biais du Coordonnateur du CTR, qui joue également le rôle de coordonnateur du SE, ceci ayant été approuvé lors du premier COPIL du Programme en Décembre 2017. L’objectif était d’assurer une forte intégration du SE au sein du MinFin,

La gestion et coordination de l’ensemble des activités est assurée par une équipe mixte sous contrat avec le PNUD et le CTR. La gestion fiduciaire et sa responsabilité résident auprès du PNUD, qui reste redevable auprès des bailleurs. Celle-ci est déléguée à un conseiller technique principal appuyé d’un gestionnaire de portefeuille et d’une assistante administrative qui gèrent les aspects financiers et opérationnels du projet.

Le Secrétariat Exécutif s’était fixé pour objectif (i) d’approuver un nouvel organigramme correspondant mieux aux différentes fonctions du SE ; (ii) d’effectuer les recrutements tels que convenus lors de la revue annuelle 2018 RDC-CAFI.

Le nouvel organigramme a été largement discuté et examiné par les parties prenantes, aboutissant à l’approbation de la version présentée dans le rapport ci-présent. Ainsi, cette nouvelle disposition vise à (i) aller vers un portage national entier appuyé par une assistance technique internationale et ce en vue de la transition future de la gestion du SE ; (ii) une structuration autour de 3 piliers chapeautés par la coordination, soit : la programmation qui constitue le cœur du SE, les partenariats et finalement les opérations et administration.

Figure  : Organigramme final du SE

Une image contenant capture d’écran, assis, signe, noir

Description générée automatiquement

Tableau  : Performance 2019 pour le Résultat 3

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Indicateurs | Ligne de base | Cibles 2019 | Réalisations 2019 |
| 3.1 | Le Secrétariat met en place les équipes nécessaires pour son fonctionnement | Deux coordonnateurs, deux conseillers internationaux, un assistant administratif | Le nouvel organigramme du SE FONAREDD est approuvé et toute l'équipe recrutée | 80% l’organigramme a été approuvé et 5 sur 8 postes recrutés + BAE et JPO |

L’enveloppe budgétaire affectée à ce résultat est de l’ordre de 539 360 US$ dont 489434ont été décaissés en 2019.

L’impossibilité de soumettre le décret de mise en place et fonctionnement du Fonds figure parmi les défis auxquels le programme a fait face en 2018, en prolongation de ce même défi en 2017 et 2018. En effet, alors que les élections prévues fin 2018 avaient empêché ce processus, il a fallu attendre 9 mois en 2019 avant la mise en place d’un gouvernement, et, à la fin de l’année l’ordonnance fixant les attributions des Ministres n’avait pas encore été promulguée.

Ce processus sera priorisé pour 2020 afin de donner au Fonds une assise et une personnalité légale au niveau national.

Etant donné que ce présent rapport permet d’évaluer la performance globale du SE, il est jugé opportun de signaler également les processus que le SE a conduits et/ou auxquels il a contribué. La Figure 3 ci-dessous présente dans l’économie de ces processus démontrant que, dans la conduite de ses fonctions le SE est engagé dans des processus intensifs tant en temps qu’en ressources humaines.

Figure  : Indicateurs proxy des efforts de coordination du SE

## Jalons de la LOI

Le Programme d’appui au SE contribue aux Jalons Gouvernance de la LOI, notamment : «

# Gestion Participative

## Gouvernance du Programme

Le COPILSE, instance tripartite, a tenu deux réunions en Avril et Septembre 2019. Les Ordres du Jour (OdJ), documentation et présentations pour ces deux COPILSE ainsi que ceux des années précédentes sont disponibles sur le site web du FONAREDD.

Figure  : Etat de suivi des décisions du COPIL de Septembre 2019

Grâce au financement de ce programme, le SE parvient à jouer de manière effective son rôle de

Les structures de gouvernance du programme incluent uniquement le bailleur, l’AE et la partie nationale. De par sa nature il ne se prête pas à une gestion participative du fait qu’il a pour objectif d’appuyer les structures de gouvernance et

## Revue annuelle

# Gestion des risques

Lors de sa formulation 14 risques avaient été identifiés dans le document de programme, dont 5 d’ordre stratégique, 3 de nature politique, 2 financiers et 4 opérationnels. Leur probabilité d’occurrence était majoritairement moyenne (9), mais 4 avaient une forte probabilité de se matérialiser et 1 seul était de faible probabilité.

En 2019, sur les 14 risques identifiés à la formulation 4 se sont matérialisés vérifiant ainsi leur anticipation. Toutefois 3 parmi eux avaient une probabilité moyenne et seul un était classé sous une forte probabilité. De même les impacts potentiels identifiés ne se sont pas entièrement réalisés,

| Identification des risques | | | Analyse du risque | | Traitement du risque | | | Suivi du risque |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Description du risque | Période d'identification | Catégorie de risque | Probabilité | Impact potentiel | Action(s) | Resp. | Date limite | Avancement |
| Les choix de développement et orientations politiques du gouvernement s’opposent aux exigences de la REDD | Aout 2019 | Stratégique/  Politique | Moyenne | * Remise en cause des financements de la REDD par le CAFI et les AE (cofinancements) * Suspension des projets, contentieux avec les AE etc. * Désengagement du gouvernement * **Politiques et réformes contradictoires et/ou processus protractés** |  |  |  |  |
| Les AE ne délivrent pas les résultats conformément aux engagements | Aout 2019 | Opérationnel | Forte | * Les résultats du Plan d’investissement ne sont pas atteints * Les performances globales du FONAREDD sont impactées * La confiance des bailleurs dans le FONAREDD est réduite * La capacité de mobilisation politique est réduite * Les entités nationales se désintéressent du processus REDD+ |  |  |  |  |
| Pression extérieure sur le FONAREDD (ONGs, politiques, bailleurs) pour orienter techniquement et géographiquement les interventions programmatiques. | Aout 2019 | Stratégique | Moyenne | Suspension des financements des bailleurs  Non atteinte des résultats du Plan d’Investissement  Perte de l’intégrité des processus  Désengagement de la partie nationale |  |  |  |  |
| Le processus de programmation affecte négativement le séquençage des programmes | Aout 2019 | Opérationnel | Moyenne | * Affaiblissement des inputs techniques des programmes entre eux * Les processus de réformes politiques ne bénéficient pas des apports techniques d’autres programmes sectoriels |  |  |  |  |

## Leçons apprises

Les principales leçons apprises au niveau du fonds sont présentées dans le rapport annuel du Fonds, celles reprises ici se focalisent sur le fonctionnement du SE et son programme d’appui.

En 2018 une évaluation des capacités fiduciaires du (CTR) avait été entreprise, résultant en une classification comme risque faible. Par la suite, une lettre d’accord (LOA) a été signée entre le PNUD et le CTR, permettant de déléguer une partie des activités et des fonds y afférents à la partie nationale et ce, comme repris dans le document de programme. Ceci inclut le recrutement d’une partie du personnel

Dans la mise en œuvre d’un programme pareil, appuyant le fonctionnement de structures régaliennes de l’état, la délégation de la mise en œuvre à une AE externe pourrait aboutir à des conflits, des ingérences et des tensions. Toutefois, la coordination du SE est soudée, se comporte comme une seule et même équipe sans distinction de type de contrat. Il est important de signaler que les congés, bénéfices et autres conditions contractuelles étant différentes, ceci crée également quelques tensions de gestion.

Participation des points focaux sectoriels et provinciaux

Fonctionnement des structures de gouvernance

## Gestion des défis

Partant des constats ci-dessus en termes d’initiation et de mise en œuvre il devient clair que les dates de clôture des programmes seront reportées, à moins que les programmes ne soient interrompus lors de leur mise en œuvre ou à la fin de leur 1ere tranche. Ceci est à adresser en termes des accords légaux de CAFI et du MPTF, point qui a été soulevé lors de la revue annuelle 2018 pour lequel le FONAREDD n’a pas reçu de suite. Par ailleurs, le SE est supposé s’assurer de la clôture de la totalité des programmes, ceci a donc des implications également en termes de le nécessité de prolonger les financements pour le SE de sorte à couvrir la clôture du dernier programme. Ceci est valable bien entendu dans le cas où le financement CAFI est restreint à cette première LOI.

Avec son montage et son business model actuel, le partenariat RDC-CAFI est très vulnérable aux et dépendant des performances des AE. En eeffet Un des défis majeurs du Fonds reste la possibilité de mobiliser des agences performantes

# Genre

En 2019, à partir de mai, le SE a bénéficié de la mobilisation d’une coopérante suédoise placée au sein du FONAREDD. Ses termes de référence comprennent l’apport d’un appui au SE dans l’évaluation et le renforcement de la prise en compte des dimensions relatives aux aspects genre dans sa programmation, la formulation et la mise en œuvre de ses programmes.

Ceci est démontré dans la section relative au genre dans le rapport annuel du Fonds, un processus qui sera renforcé en 2020 par des sessions de travail et d’analyses conjointes avec les AE porteuses de programmes.

# Sauvegardes environnementales et sociales

Etant un pur programme de renforcement de capacités, qui ne comprend ni la conceptualisation d’une politique ni des activités de terrain, les sauvegardes environnementales et sociale ne s’y appliquent pas.

# Exécution budgétaire

Le Fonctionnement du SE – FONAREDD est constitué du Coût direct qui comprend le financement de CAFI et 48000 USD du financement Suédois.



1. The term “programme” is used for programmes, joint programmes and projects. [↑](#footnote-ref-1)
2. Strategic Results, as formulated in the Strategic UN Planning Framework (e.g. UNDAF) or project document; [↑](#footnote-ref-2)
3. The MPTF Office Project Reference Number is the same number as the one on the Notification message. It is also referred to as “Project ID” on the project’s factsheet page the [MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org) [↑](#footnote-ref-3)
4. The MPTF or JP Contribution, refers to the amount transferred to the Participating UN Organizations, which is available on the [MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org) [↑](#footnote-ref-4)
5. The start date is the date of the first transfer of the funds from the MPTF Office as Administrative Agent. Transfer date is available on the [MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org/) [↑](#footnote-ref-5)
6. As per approval of the original project document by the relevant decision-making body/Steering Committee. [↑](#footnote-ref-6)
7. If there has been an extension, then the revised, approved end date should be reflected here. If there has been no extension approved, then the current end date is the same as the original end date. The end date is the same as the operational closure date which is when all activities for which a Participating Organization is responsible under an approved MPTF / JP have been completed. As per the MOU, agencies are to notify the MPTF Office when a programme completes its operational activities. [↑](#footnote-ref-7)
8. Les montants avancés sont une combinaison des projets MPTF 0015042 (Coût Direct) et 00117920 (Secrétariat Programme) [↑](#footnote-ref-8)